

Crif

Mission du CRIF en Grèce Athènes, Salonique

Du mardi 11 septembre au vendredi 14 septembre 2012

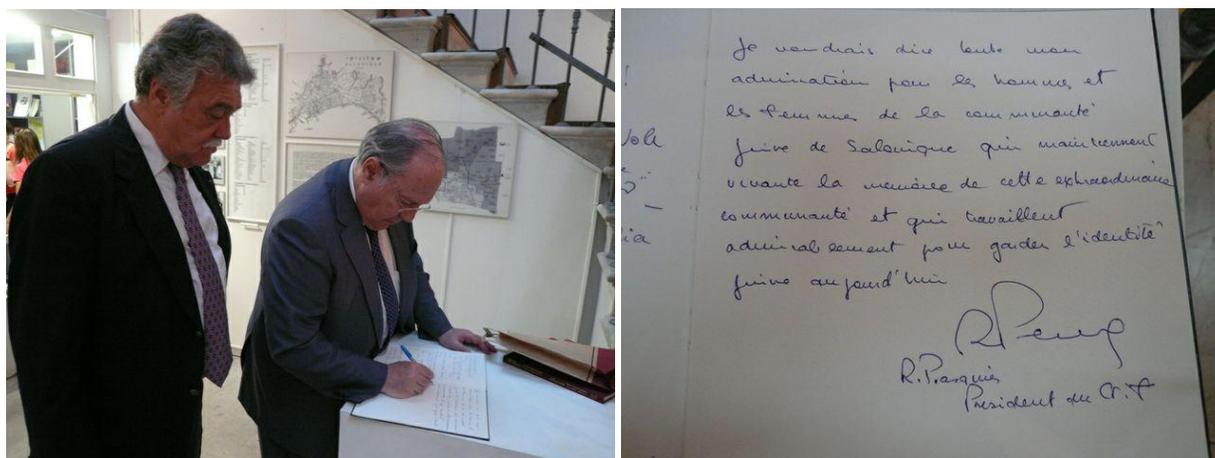


Photo : Richard Prasquier, Président du CRIF, et David Saltiel, Président du KIS, à Salonique

Introduction générale:

La première mission du CRIF en Grèce

Lors de la conférence d'AJC en mai 2012, à Washington, la rencontre de Benjamin Albalas, Président de la communauté juive d'Athènes, avec Richard Prasquier, Président du CRIF, en présence d'Eve Gani, chargée du développement des relations internationales, a marqué un moment important vers la prise de décision pour réaliser la première mission du Conseil Représentatif des Institutions juives de France en Grèce.

Au cœur de la crise économique, la communauté juive la plus importante d'Europe, la communauté juive de France, ne pouvait pas ne pas témoigner sa solidarité envers la communauté juive la plus ancienne d'Europe, la communauté juive de Grèce. **Les statuts du CRIF prévoient explicitement l'expression de cette solidarité.** Il s'agissait de montrer, comme l'a rappelé Richard Prasquier, que la Grèce n'est pas seule face à la crise économique, qui est à l'avant-garde de la crise telle qu'elle pourrait évoluer en France. Il s'agissait aussi d'exprimer la préoccupation du CRIF face à la montée du parti néonazi Aube Dorée, dont les conséquences peuvent être, à l'extrême, un renversement de régime sur le plan national, et une contamination doctrinale au niveau européen. **Comment la démocratie grecque résiste-t-elle, et notamment sur le plan légal, à la montée de ce parti?**

Le projet de mission a été partagé avec la Commission pour les Relations internationales. Le recrutement des membres de la délégation s'est rapidement opéré au sein de cette commission (les avocats Pascal Markowicz, Président de la Commission, et Véronique Harari, Michel Azaria, spécialiste du dialogue avec les chrétiens et vice-président de l'association judéo-espagnole Vidas Largas), mais aussi auprès des associations dédiées à la transmission de la culture grecque et/ou judéo-espagnole en France (Jenny Laneurie pour « Aki Estamos ») et de personnalités juives attachées à cette transmission (Maurice Soustiel, Pierre Angel).

Les expertises du CRIF dans les domaines de la lutte contre l'antisémitisme, le négationnisme, le boycott; sur les questions mémorielles; le dialogue interreligieux devaient être mises au service des besoins de la communauté juive de Grèce.

Ce rapport de synthèse tente de dresser, dans un premier temps, un tableau du contexte et des enjeux de la mission, d'après les informations obtenues lors des rencontres qui se sont tenues du **mardi 11 septembre 2012 au vendredi 14 septembre 2012**, avec des acteurs politiques, notamment des ministres du dernier gouvernement conservateur élu (le ministre de la Justice Monsieur Antonis Roupakiotis, le ministre de l'Ordre public Monsieur Nikolas Dendias, le ministre de l'Education Monsieur Kostas Avranitopolous, le ministre de Macédoine et Thrace Monsieur Theodoros Karaoglou), les maires d'Athènes Monsieur George Kaminis et de Salonique Monsieur Yiannis Boutaris, des acteurs communautaires (Benjamin Albalas, président de la communauté juive d'Athènes, David Saltiel, président de la communauté juive de Grèce et de Salonique, Moses Magrizos, président de la communauté de Larissa), des acteurs religieux (le Patriarche de l'Eglise orthodoxe de Grèce Ieronymos) et des acteurs diplomatiques (ambassadeur de France en Grèce Jean-Loup Kuhn-Delforge, l'ambassadeur d'Israël en Grèce Arye Mekel, le Consul général de France à Salonique, Monsieur Le Rigoleur). Il conclut sur les propositions de soutien apportées par le CRIF.

I.) Contexte et enjeux de la mission du CRIF en Grèce

A.) Une situation de crise économique et politique

1. La crise économique et ses impacts sur la communauté juive de Grèce

a.) La communauté juive de Grèce en difficulté économique

Si la population juive s'élevait à 78 000 âmes avant la guerre, 66 000 juifs furent déportés de Grèce, soit environ 85% des juifs de Grèce. Aujourd'hui, la communauté juive de Grèce représente 6000 personnes, dont 4000 résidents à Athènes et seulement 800 à Salonique. Quelques familles vivent encore à Larissa, Ioanina, Trikala, Volos, Chalkis, Corfou et Rhodes.

Les compensations allemandes ont été très peu perçues par les juifs de Grèce. 50% du montant alloué à la Grèce par le gouvernement allemand après la guerre pour dédommager les juifs est resté dans les caisses de l'Etat grec. De nombreux biens n'ont jamais été restitués. Enfin, les rescapés des camps n'ont bénéficié que très tardivement de la pension de la *Claims conference* qui est due à toute personne ayant été déportée pour motifs raciaux dans les camps pour une durée minimale de 6 mois.

Avec la crise économique, la communauté juive de Grèce subit une contraction des revenus qui proviennent essentiellement de son patrimoine immobilier.

Liliane Capon, secrétaire générale de la communauté juive de Grèce, indique que les impôts sur les biens immobiliers ont énormément augmenté. En conséquence, les revenus de la communauté ont beaucoup baissé et elle doit réduire son aide aux écoles et aux personnes en difficulté. Elle ne peut vendre des biens car rien ne se vend : la communauté est dans une impasse.

Il faut noter que la communauté juive ne perçoit pas de subsides de l'Etat grec ou de régime d'exemption de taxes. Le personnel religieux est rémunéré par la communauté.

Les situations individuelles se dégradent, ce qui provoque une baisse des capacités de règlement des écoles et des maisons de retraites avec plus de demandes de bourses.

Parfois une aide financière directe aux familles en grande difficulté est demandée.

b. Les interprétations divergent sur les causes, les responsables de la crise et sa résolution.

Le plus optimiste des acteurs rencontré est le maire d'Athènes **M. George Kaminis**. Selon lui, le jugement favorable de la Cour de Karlsruhe est un signe positif vers un règlement de la crise.

Le Maire a fait part de l'implication de la crise économique sur Athènes. S'il y a 20% de chômage en Grèce, le nombre de demandeurs d'emploi est encore plus important à Athènes. C'est dans ce contexte qu'il essaye « de maintenir la ville hors de l'eau ».

Selon lui, la crise a été très soudaine et les pans de l'économie se délitent un à un et petit à petit. Dernièrement, des agriculteurs de Crète ont apporté des fruits et légumes pour les donner aux personnes en difficulté à Athènes. Même des gens qui ne semblaient pas être dans le besoin sont venus en prendre, car ils sont nombreux à avoir des difficultés pour acheter à manger.

La Mairie distribue 8000 repas par jour sans distinction d'origine ou de nationalité.

Elle travaille avec les écoles pour savoir quels sont les enfants qui ne mangent pas assez et dont les parents sont en difficulté.

Son opinion de l'Europe est positive: "l'Europe a donné des millions pour la création d'emplois à Athènes. Sans l'aide de l'Europe, rien ne peut être fait. Aujourd'hui le peuple grec veut rester dans l'Europe."

Le Maire de Salonique M. Yannis Boutaris voit aussi la crise comme un moment qui permet une responsabilisation plus grande des grecs dans leur gestion économique. Son analyse et ses propositions pour le développement de la ville, tournées vers la réduction des fonctionnaires et le tourisme, sont d'ailleurs saluées par les allemands¹.

A l'inverse, **le patriarche de l'Eglise orthodoxe grecque Ieronymos** incrimine les pays étrangers et ne cache pas son scepticisme envers l'Union européenne.

Son discours est même accusatoire: "*Les juifs savent ce que c'est que d'être le « mouton noir » d'un groupe. Les Grecs sont traités de voleurs par l'Europe.*"

Il accuse ceux qui créent un fantasme sur « l'Eglise et l'argent » et affirme que l'Eglise se mobilise pour aider les gens en difficulté. L'Eglise distribue 15000 repas chaque jour, sans faire de distinction de nationalité. Elle donne aussi des médicaments.

¹ <http://tempsreel.nouvelobs.com/la-crise-grecque/20120616.OBS8853/yiannis-boutaris-le-grec-qui-plait-aux-allemands.html>

2. Aube dorée, parti néonazi, troisième dans les intentions de vote des grecs

Après le deuxième tour des élections législatives du 17 juin 2012, le parti Aube dorée ("Chryssi Avghi") a récolté 6,92% des suffrages et a élu 18 députés. Un sondage récent a fait apparaître la popularité grandissante du parti néonazi Aube Dorée, troisième dans les intentions de votes, après le parti conservateur au pouvoir "Nouvelle démocratie" qui a adopté 30% des suffrages et le deuxième parti "Syriza" qui est une coalition de partis de gauche parmi lesquels les déçus du Pasok.

Aube Dorée développe une tactique de substitution à l'Etat failli grec, en prétendant jouer le rôle de force de sécurité et d'aide sociale.

Son leader Michaloliakos est ouvertement négationniste. L'un des membres de ce parti Artemios Mathaiopolous était joueur de basse dans un groupe de hard rock grec nommé "Pogrom", avec des chants ouvertement racistes, fascistes, antisémites. Quant au porte-parole Kassidiaris, il a frappé une députée sur un plateau télé, et n'a pas été condamné par la justice.

L'ensemble des acteurs rencontrés ont condamné ce parti et ont fait part de leur inquiétude face à son évolution.

Le Ministre de l'intérieur **Monsieur Nikolaos Dendias** a affirmé toute sa détermination dans la lutte contre les comportements criminels des individus appartenant à la mouvance et les accointances éventuelles avec des forces de l'ordre, qui semblent plébisciter le parti.

Selon lui, "la société grecque et la police n'étaient pas organisées pour faire face au phénomène Aube Dorée, plutôt habituées à gérer l'extrême gauche. C'est pourquoi dans les premières semaines, la police n'était pas assez préparée (notamment pour les événements de Rafina²). Maintenant ils sont prêts." M. Dendias a fait installer "un poste de police en face du siège du parti afin de contrôler les entrées et sorties des militants. » Il a enlevé aux élus la protection policière dont ils bénéficiaient.

Le procureur de la République va lancer des poursuites après les événements de Rafina.

A la question de savoir s'il est possible d'interdire Aube Dorée en tant que parti contraire à la Constitution, le **Ministre** répond que c'est impossible car ce parti est conforme à la Constitution. "Cela étant, ils utilisent le drapeau grec et font leurs propres contrôles sur des gens dans la rue, ce qui est bien sûr interdit, donc la confrontation avec la police et le pouvoir politique sera inévitable et ce parti va devoir se « légaliser »."

Le Ministre de l'intérieur ne pense pas que le parti ira jusqu'au franchissement de ce qu'il estime être la ligne rouge, le coup d'Etat, mais que son essence est bien la contestation radicale.

Face aux comportements de membres d'Aube Dorée, le Ministre de la Justice **Antonis Roupakiotis** se dit quant à lui ferme sur tout acte criminel perpétré contre des Grecs ou des immigrants.

Sur les armes juridiques, « il a des procédures pour combattre les comportements », explique-t-il.

Il projette de faire lever l'immunité parlementaire des députés d'Aube Dorée pour pouvoir les poursuivre. Mais pour lui, "Aube Dorée est un parti légal. Ce n'est pas un phénomène tombé du ciel. Il est lié aux très grandes difficultés économiques. Plus de 1,5 millions de personnes sont sans emploi et des immigrants illégaux arrivent tous les jours et deviennent sans domicile fixe dans Athènes. »

Autrement dit, la source du problème, c'est l'immigration. Il explique : « Selon un récent sondage, le seul

² Le 10 septembre 2012, Aube Dorée prétend se substituer aux forces de police en contrôlant eux-mêmes les marchands immigrants.

parti en hausse est Aube Dorée. Il faut résoudre le problème de l'immigration pour faire baisser le phénomène néonazi et raciste.

La Grèce ne peut se défendre seule. Elle doit être soutenue financièrement par l'Europe. L'immigration illégale est très difficile à gérer en raison du traité Dublin 2 qui prévoit le retour, non dans le pays d'origine mais dans le dernier pays de transit (qui est presque toujours la Grèce). »

Pour lui, « les attaques contre les immigrés sont le fait d'un petit groupe et non des Grecs en général. Actuellement il n'y a pas d'incidents antisémites. Les droits de l'homme doivent être appliqués à tous les hommes qui transitent en Grèce. »

A la question de savoir si la justice est rapide en Grèce et si les auteurs de délits racistes ou antisémites vont en prison avant leur procès, le Ministre a répondu que la justice est très lente et qu'il n'y a pas de prison pour ces délits avant le procès.

Le Patriarche Ieronymos représentant l'Eglise orthodoxe d'Athènes et de la Grèce est aussi très inquiet du « soi-disant parti » Aube Dorée. Il pense que les prises de position de ce parti et le comportement de ses représentants seront attaqués par la justice grecque.

Mais, "les grands pays tels que les France et les Etats-Unis ont une responsabilité envers la Grèce et doivent l'aider. Il faut chercher les causes de ce phénomène. Comment expliquer une augmentation du pourcentage des immigrés clandestins (ils seraient plus de 2 millions). Pourquoi la frontière avec la Turquie n'est pas mieux protégée ? [...]

Le peuple grec paye le prix fort. Les Grecs se sentent menacés et Aube Dorée joue le rôle du *sauveur* (« la Grèce aux Grecs »). Il est sûr que ce parti va encore augmenter cette année. Il pourrait être à 30% l'année prochaine. C'est tragique», affirme le patriarche.

La communauté juive française doit user de son influence auprès de l'Etat français à ce sujet car, si rien n'est fait, les conséquences seront graves."

L'opposition à l'interdiction du parti Aube Dorée semble unanime et implicite étant donné le passé dictatorial grec qui a muselé les forces d'opposition, comme l'a rappelé **le Maire d'Athènes M. George Kaminis**. Un recours éventuel à l'interdiction pourrait avoir lieu lors du dépôt des listes pour les élections où un contrôle de constitutionnalité est nécessaire. Le Maire d'Athènes pense que le parti Aube Dorée disparaîtra, qu'il sert actuellement de « catharsis ». Selon lui, l'aspect positif de cette crise est de remettre les « choses à plat ».

Les interlocuteurs insistent sur le caractère "nouveau" du phénomène et donc également "nouveau" de la recherche des solutions pour lutter contre lui.

Certains interlocuteurs s'interrogent sur le rôle de l'Union européenne pour dénoncer ce parti, comme elle le fit lors de l'entrée au gouvernement du FPÖ de Joerg Haider en Autriche, en 2000. On se souvient de la position du ministre des affaires étrangères allemand Joscka Fischer, déclarant que l'Europe est une « communauté de valeurs communes. »

3. Au nom de "la liberté d'expression", le droit au négationnisme et à l'antisémitisme?

a. Le négationnisme dans le cadre de la liberté d'opinion, entretien avec le Ministre de la Justice

Tous les ministres rencontrés sont conscients du destin tragique des juifs de Grèce. Ainsi, le **Ministre de la Justice Roupakiotis** a rappelé que les « communautés de Salonique, Corfou, et Ioanina », pour ne citer qu'elles, ont été anéanties. Et, « Il faut défendre leur mémoire ». Le **ministre de l'éducation Kostas Arvanitopoulos** a lui insisté sur les visites à Auschwitz des enseignants et la formation délivrée par le Musée juif d'Athènes, il a particulièrement mentionné la formation des professeurs à Ioannina et Volos.

Mais, en Grèce, les lois contre le négationnisme n'existent pas. Il y a à ce stade « un débat » sur la liberté de parole et d'expression parmi les intellectuels. Le Ministre estime qu'il n'y a pas de comportement antisémite de la part de la société grecque, à part des événements isolés (voir cas Plevisis, attaque du cimetière juif de Salonique). Selon lui, les lois existantes punissent les crimes et délits contre les minorités religieuses. Il donne la primeur de l'information à la délégation sur un communiqué imminent annonçant un durcissement de cette loi.

Un dialogue important sur le négationnisme s'est ouvert entre la délégation et le Ministre :

Le **Président du CRIF Richard Prasquier** a insisté sur le fait que le négationnisme était de l'antisémitisme et non une « opinion ». « C'est même la pire expression de l'antisémitisme car c'est une prise de position dont on sait qu'elle est sans fondement historique et cela ne fait qu'inciter à la haine contre les juifs. » **Le Ministre** s'est dit d'accord avec lui.

Michel Azaria parle de la liberté d'opinion. « La violence des mots conduit à la violence tout court. Il est important de fixer des limites à la liberté d'opinion. » Selon **le Ministre**, cette liberté « concerne toute la société grecque, les médias, les intellectuels. Il n'y a aucun projet à court terme pour la restreindre. »

David Saltiel, Président de la communauté juive de Grèce, a rappelé que 66 000 juifs sont morts pendant la Shoah. « « Aube Dorée » dit que la Shoah n'a pas existé ! 12% de Grecs ont voté pour ce parti. C'est beaucoup plus grave qu'un petit groupe de personnes, il faut réagir ! ». **Le Ministre** lui répond qu'il faut « chercher les causes » (voir supra) et « frapper la tête de la bête et non la queue. Aube Dorée ou d'autres partis similaires continueront à exister si on n'éradique pas les causes. »

Le Président Prasquier a rappelé qu'en 1930 en Allemagne, le parti nazi ne faisait que 3,5% des voix. « Il faut lutter contre ces partis extrêmes car sinon ils débordent, et les partis démocrates n'ont pas les moyens de les contrer car leurs arguments sont populistes. Il faut réagir tout de suite. C'est la responsabilité de la Grèce. »

C'est suite à cet échange que le **Ministre** de la Justice a demandé « des exemples à reproduire » en Grèce. Pascal Markowicz, avocat au barreau de Paris, a pris cette demande à la lettre et s'apprête à faire des propositions (voir fin de document).

b. L'antisémitisme dans l'Eglise orthodoxe

Il est aussi intéressant d'entendre dans le domaine du dialogue entre l'Eglise orthodoxe et la communauté juive de Grèce sur l'antisémitisme, la position du **Patriarche de l'Eglise orthodoxe de Grèce Ieronymos**.

Le Patriarche de l'Eglise orthodoxe de Grèce Ieronymos a expliqué qu'il respecte « toutes les communautés et en particulier les juifs en Grèce et dans le monde. La preuve en est que, durant l'occupation, de nombreux Popes et métropolitains ont abrité des juifs et leur ont donné de faux papiers. »

Concernant l'antisémitisme de certains patriarches, dont le plus fameux d'entre-eux est le Métropolitain de Pirée Séraphin, le Patriarche Ieronymos explique « seuls deux ou trois métropolitains sur quatre-vingts ont un autre discours. Ils sont des cas isolés et condamnés par le Saint-Synode. L'un d'entre eux se croit maître de sa région. La Grèce étant un pays libre, personne ne peut les empêcher de parler. »

Le patriarche insiste sur les excellentes relations entre l'Église orthodoxe et la communauté juive de Grèce. Il enseigne aussi et a eu des étudiants juifs qui sont devenus des personnalités en Grèce.

Concernant l'antijudaïsme encore présent dans des enseignements orthodoxes, il estime qu'« il y a souvent des débats sur les rituels et les documents liturgiques », mais il « ne peut s'en mêler, il faut attendre que le temps passe ».

B.) Le problème de l'immigration illégale en Grèce, confinée entre les règlements européens (DUBLIN 2) et la Turquie

On estime entre plusieurs centaines de milliers et un million le nombre d'immigrants illégaux sur le sol grec. La porosité de la frontière gréco-turque par laquelle se passe 80% des transits, adjointe au caractère géographique de la Grèce, entourée par la mer, sont les raisons premières de cette situation³.

Le **ministre de l'ordre public M. Dendias** précise que la Grèce est un pays de transit pour les immigrés venant d'Asie Centrale, d'Afghanistan, du Bangladesh, du Maroc, d'Algérie et de Turquie. Les problèmes sont énormes à Athènes et dans les grandes villes grecques.

Le **patriarche de l'Eglise orthodoxe de Grèce Ieronymos** estime même que les "immigrés venant du Pakistan, d'Irak, d'Afghanistan sont victimes des grandes puissances"... Il dénonce le règlement Dublin II.

Rappel – DUBLIN 2 :

Règlement (CE) n°[343/2003](#) du Conseil du 18 février 2003 établissant les critères et mécanismes de détermination de l'État membre responsable de l'examen d'une demande d'asile présentée dans l'un des États membres par un ressortissant d'un pays tiers.

Le règlement pose pour principe qu'**un seul État membre est responsable de l'examen d'une demande d'asile**. L'objectif est d'éviter que les demandeurs d'asile soient renvoyés d'un pays à l'autre mais également d'éviter l'abus du système par la présentation de plusieurs demandes d'asile par une seule personne⁴.

Les règlements européens stipulent ainsi que les immigrés illégaux peuvent être reconduit dans les pays où ils sont entrés.

Pour le ministre de l'ordre public Dendias, une solution s'impose à plusieurs niveaux:

❖ Sécuritaire

Le renforcement du contrôle aux frontières est important, mais, très organisés, les réseaux de passeurs s'adaptent rapidement aux nouvelles contraintes. Les déploiements de policiers formés par l'agence européenne de surveillance des frontières (Frontex) depuis fin 2010 ont à peine ralenti le rythme des entrées. Ce renforcement ne sera pas suffisant car les immigrants illégaux passent maintenant par les îles.

❖ Politique

Des accords négociés entre l'Union européenne et la Turquie devraient empêcher les flux migratoires. Mais l'intention de la Turquie de "nuire d'abord à la Grèce mais aussi à l'Europe - par l'arme de l'immigration illégale" a plusieurs fois été évoquée par les différents interlocuteurs.

Le problème majeur est celui du retour car le pays d'origine ne veut pas en général récupérer ses

³ http://www.lemonde.fr/europe/article/2012/09/07/turquie-les-migrants-en-quete-de-nouveaux-passages-vers-l-ue_1757098_3214.html

⁴

http://europa.eu/legislation_summaries/justice_freedom_security/free_movement_of_persons_asylum_immigration/l33153_fr.htm

ressortissants. La Grèce doit créer un « mécanisme du retour ».

Les différents interlocuteurs insistent sur le fait que la Grèce ne peut rien faire seule et qu'en tout état de cause la destination ultime des immigrants n'est de toute façon pas la Grèce mais les pays développés du nord de l'Europe. De plus, c'est un problème qui ne peut que s'aggraver avec l'arrivée prévue des immigrants en provenance de Syrie. Or, du fait de l'histoire et de la géographie, la Grèce est le premier pays de contact. Pour les Grecs, le problème est donc incontestablement européen.

❖ Respect des droits de l'homme

Une politique partagée et clarifiée d'accueil des réfugiés et de refus des immigrants économiques. Le Ministère de l'ordre public va installer aux frontières des commissions indépendantes de son gouvernement qui statuent sur les demandes d'entrée sur le territoire grec. En cas de refus, l'appel a lieu dans les 15 jours. Ceux qui ne peuvent immigrer légalement iront dans des centres de réceptions gérés par la Grèce. Ces centres devront en principe organiser une aide au retour dans le pays d'origine, mais la plupart des immigrants illégaux arrivant par la Turquie, cela complique le retour. Fin 2012, tous ces centres seront prêts.

C.) Une nouvelle opportunité de déploiement des relations entre Israël et la Grèce

L'Ambassadeur d'Israël en Grèce, son excellence Arye Mekel, nous informe que les relations entre la Grèce et Israël ont considérablement progressé depuis deux ans alors qu'avant la Grèce était le pays européen le moins favorable à Israël.

Le changement vient de Georg Papandreou qui privilégiait une approche globale dans les relations internationales. En juillet 2010, il a proposé à Netanyahu de normaliser les relations de leurs pays. L'ambassadeur se doutait que les dirigeants changeraient et a donc noué des liens très en amont avec ceux qui sont aujourd'hui au gouvernement du premier ministre Samaras.

Afin de pérenniser les relations entre leurs deux pays, l'ambassade organise des visites de ministres et de journalistes grecs régulièrement en Israël et fait venir des ministres israéliens en Grèce. Ces visites sont très importantes et vont continuer.

Le gouvernement conservateur n'a que deux mois d'existence mais il a déjà eu la visite d'Etat du Président Shimon Perez le 6 août dernier. Début septembre, les ministres de la Défense et de l'Ordre Public grecs étaient en Israël.

Grâce à ces visites et à leur médiatisation par une nouvelle génération de journalistes, il y a eu un énorme changement de perception d'Israël par l'opinion publique. Depuis deux ans, aucun article défavorable à Israël n'est paru dans les journaux.

Domaines de coopération entre Israël et la Grèce:

1° Le tourisme

Un objectif de 400 000 touristes israéliens est fixé. Ils ne vont plus en Turquie et remplacent cette destination par la Grèce.

Environ 25 000 grecs vont en Israël, surtout pour des pèlerinages religieux. Ils ne dépensent pas d'argent sur place.

2° Les relations internationales

En 2011, l'armée grecque a bloqué la flottille turque de façon très courageuse. Cette action contribue à modifier les relations dans la région. Il existe des associations propalestiniennes en Grèce à l'extrême gauche mais elles ont peu d'écho car les Grecs sont trop occupés avec leurs propres problèmes. Par exemple, la flottille a eu peu de retentissement en Grèce.

Les relations d'Israël et Chypre sont excellentes, mais la Grèce est beaucoup plus importante. En revanche, il n'y a aucune amélioration entre Israël et la Turquie. La flottille est un prétexte. Pour répondre à la demande des turcs, Israël veut bien présenter ses excuses et payer des dédommagements aux familles mais cela ne suffit pas à la Turquie.

3° Le gaz

Les Grecs sont très intéressés par la découverte du gaz dans la région⁵. Selon les experts, il y en aurait

⁵ Sur l'exploitation du gaz de Chypre avec une forte coopération entre les ministres grecs, chypriotes et israéliens. <http://www.israel-flash.com/2012/04/israel-accord-militaire-signe-hier-entre-chypre-et-israel-exercice-tripartite-israel-grece-chypre-pour-protoger-les-gisements-de-gaz/#axzz26jirginw>

Voir infographie:

<http://www.lefigaro.fr/assets/infographie/INTER-201137-Turquie-Chypre-Israel-gaz.pdf>

aussi en Crète. Des discussions existent sur une joint venture entre Israël, la Grèce et Chypre. Ils ont demandé à l'Europe de financer une pipe line, en échange duquel ils s'engagent à exporter le gaz exclusivement vers l'Europe, ce qui permettra la diversification des sources d'énergie. Le gaz sera prêt à être exporté en 2014.

Dans le domaine énergétique, il faut noter qu'auparavant, la Grèce importait 40% de son pétrole d'Iran car ce pays lui accordait de longs délais de paiement. En raison de l'embargo européen, la Grèce aurait espéré que l'Arabie Saoudite fasse un geste commercial en passant par la médiation américaine, ce qui n'a pas été le cas.

Concernant la sécurité des ressortissants israéliens en Grèce, **le Ministre de l'ordre public M. Dendias** a aussi insisté sur l'augmentation substantielle du nombre de touristes venant d'Israël en Grèce (plus de 100.000 cette année). « Il faut les protéger », a-t-il insisté, tout comme il s'est engagé à toujours protéger les juifs grecs. Tant qu'il sera à son poste, « Aube Dorée ne pourra les attaquer. »

Il indique ne pas tout dévoiler mais il « prend toutes les menaces très au sérieux ». Il est prêt à tout « depuis l'attentat en Bulgarie » car il sait que d'autres pays étaient visés.

Il dit que cette situation est nouvelle pour la Grèce car auparavant le terrorisme arabe n'était pas une menace pour son pays.

Cet été 2012, la protection des touristes israéliens s'est bien passée.

La délégation du CRIF a été particulièrement bien protégée par la police grecque lors de son déplacement, ce dont Richard Prasquier a remercié le ministre de l'ordre public.

D.) Dans le cadre du développement du tourisme, une nouvelle place pour les lieux mémoriels

A Athènes et à Salonique, les deux villes visitées par la délégation, des sites grecs reliés à la tradition juive ont été présentés à la délégation par les directeurs et concepteurs. Ils représentent les lieux de continuité d'une présence juive en Grèce depuis Alexandre le Grand jusqu'à nos jours, en passant par des épisodes dramatiques comme l'incendie de Salonique ou tragiques comme avec la Shoah.

Du fait du développement du tourisme, notamment israélien, la valorisation du patrimoine juif national est envisagée, comme un contrepoids au mythe de la Grèce pure et homogène, hellénique ou orthodoxe.

La délégation a ainsi pu visiter le musée juif d'Athènes, ainsi que les deux synagogues, l'une romaniote, l'autre sépharade, enfin le mémorial de l'Holocauste d'Athènes⁶.

Lors de la rencontre avec le Maire d'Athènes, George Kaminis, Benjamin Albalas président la communauté juive de Grèce a évoqué la mise en place d'un monument à la mémoire de la plus ancienne communauté juive d'Europe. Le Maire s'y est montré favorable, tout comme il reste à l'écoute des besoins de la communauté (développement d'un nouveau cimetière et lutte contre le banditisme lié à l'entretien des tombes).

A Salonique, le maire Yannis Boutaris, personnage atypique⁷ a souligné l'immense tragédie pour la ville de Salonique et le crime contre l'humanité qu'a représenté la déportation des juifs de la ville. Il a évoqué la transformation de la place de la Liberté, lieu autrefois utilisé par les Nazis pour humilier publiquement les juifs avec des traitements sadiques, en un lieu mémoriel, avec un musée. A l'heure actuelle, seulement une statue symbolise la déportation et un musée présente l'histoire des juifs de la ville.

Le CRIF a déposé des gerbes devant les monuments en hommage aux morts en déportation, à Athènes, et Salonique.

⁶ <http://www.guardian.co.uk/world/2010/may/09/athens-holocaust-memorial?fb=optOut>

⁷ <http://tempsreel.nouvelobs.com/la-crise-grecque/20120616.OBS8853/yiannis-boutaris-le-grec-qui-plait-aux-allemands.html>